

Résumé

- Nécessité d'une Loi décrétant une Politique globale du Patrimoine du Québec ;
- Miser sur une meilleure et plus grande utilisation des ressources humaines et organisationnelles en place ;
- Convertir ou réaffecter se concrétise très souvent par des usages culturels ;
- Associer l'entreprise privée à la mise en valeur et la diffusion des patrimoines.

**Avis présenté à la
Commission de la culture de
l'Assemblée nationale du Québec**

Patrimoine religieux du Québec

C'est avec intérêt que le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) a appris que la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec entreprenait une tournée de consultation sur le Patrimoine religieux du Québec. En effet, nous disposons d'une tribune pour réaffirmer toute l'importance que nous accordons quant à la nécessité de porter un regard global sur les patrimoines au Québec dont, celui des patrimoines religieux. Non pas que nous voulons réduire la problématique complexe du patrimoine religieux du Québec, mais plutôt pour signifier avec clarté que cette problématique particulière s'inscrit dans un ensemble beaucoup plus vaste qu'est la problématique générale de la préservation, de la sauvegarde, de la diffusion et de la mise en valeur des patrimoines au Québec. En effet, en l'absence d'une Loi décrétant une Politique globale du Patrimoine du Québec, aucune règle, règlement, norme, critère, manière de faire, obligation, devoir, etc., ne régit de manière coordonnée et avec vision l'avenir de nos patrimoines !

D'ailleurs, d'entrée de jeu, la Commission de la culture affirme en avant-propos du document de consultation sur le patrimoine religieux que la question du patrimoine religieux doit se situer dans le cadre d'une « *problématique générale qui requiert plus que des interventions à la pièce* » et qu'elle « *a choisi d'étudier la question dans une perspective globale* ». Ne souligne-t-elle pas là avec force l'importance des visions globales ?

L'Estrie, notre organisme et les patrimoines

Notre région administrative se caractérise par un très grand nombre de petites municipalités. En effet, sur les 88 municipalités que compte l'Estrie, 81 ont moins de 5 000 habitants, dont 47 qui en ont moins de 1 000. Toutes ces municipalités sont regroupées au sein de six municipalités régionales de comté (MRC) et dans la grande ville centre, Sherbrooke. La forte concentration de la population anglophone et les habitudes de cohabitation harmonieuse ajoutent un autre caractère à la région et se reflètent dans l'architecture et l'aménagement du territoire.

En tant qu'organisme régional lié au ministère de la Culture et des Communications par un protocole d'entente, la concertation que le CCE favorise ou suscite sur le territoire de l'Estrie depuis près de trente ans nous a permis de mener des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement des arts et de la culture auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et de jouer un rôle-conseil auprès de différents partenaires. C'est ainsi qu'au fil des ans, les équipes du CCE se sont informées et instrumentées, et qu'elles ont sensibilisé, informé, soutenu et appuyé plusieurs initiatives conduites par des organismes, groupes ou individus relativement à divers patrimoines.

Nos interventions sur le plan du patrimoine en général et plus précisément sur le patrimoine religieux en Estrie ont été, jusqu'à ce jour, relativement modestes, mais toujours intimement reliées à une valeur fondamentale qui guide toutes nos actions : les ressources humaines de nos milieux sont à la fois la base de toutes nos interventions et guident toutes nos actions.

C'est dans cette perspective qu'en 2001, le CCE a réalisé avec un groupe de travail provenant de neuf des principaux musées et centres d'interprétation de la région reconnus par le ministère de la culture du Québec un « *Portrait de la réalité estrienne en Patrimoine et Muséologie* » ainsi qu'un premier repérage plus large englobant tous les patrimoines de notre région « *Coup d'œil sur les patrimoines en Estrie* » qui nous permettait de regrouper dans un seul document une variété d'intervenants, organismes ou éléments patrimoniaux reconnus ou non. Ce travail a permis d'identifier au moins 22 musées et centres d'archives, 33 centres ou lieux d'interprétation et 40 organismes

voués à l'histoire et au patrimoine sur l'ensemble du territoire estrien. Quant au patrimoine religieux lui-même, l'inventaire national des lieux de culte réalisé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec au cours des dernières années s'avère plus complet et plus récent. Il a permis de tracer le portrait actuel du parc immobilier religieux du Québec. En 2004, la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications a procédé à « l'évaluation et la hiérarchisation de la valeur de 162 lieux de culte actifs érigés avant 1945 ce qui a permis de faire ressortir des phénomènes, dont celui de « l'interconfessionnalité » et de son influence sur l'architecture de plusieurs bâtiments de la tradition catholique en Estrie »¹. Comme pour l'ensemble du territoire, « on ne peut donc pas évoquer le patrimoine religieux sans mentionner l'héritage des anglophones des Cantons-de-l'Est. Quiconque parcourt l'Estrie remarque la place que les églises protestantes occupent dans le paysage, au point qu'elles apparaissent comme une composante majeure de l'identité rurale estrienne »².

Actuellement, le CCE prépare une série de rencontres avec les principaux intervenants patrimoniaux afin d'actualiser le portrait de la situation globale des patrimoines sur le territoire. L'équipe du CCE poursuit également ses interventions favorisant des rencontres et des interventions concertées ou spécifiques soit par territoire de MRC, soit sur la base de patrimoines spécifiques ou encore en réponse à des demandes qui nous sont adressées.

Le document de consultation que nous propose la Commission réfère à « un patrimoine imposant, diversifié et aux pieds d'argile ». Ces caractéristiques sont loin d'être l'apanage du patrimoine religieux ce qui renforce notre avis que l'adoption d'une Politique globale du patrimoine résoudrait une part importante des questions abordées dans le cadre de la présente consultation sur le patrimoine religieux.

Des ressources humaines et organisationnelles nombreuses

Le Conseil de la culture de l'Estrie a toujours accordé une grande importance aux ressources humaines présentes sur le territoire et nous voulons formuler le souhait que les

¹ Ministère de la Culture et des Communications - Direction régionale de l'Estrie, Portrait de la région de l'Estrie « Terre de rencontre », juillet 2005, p. 7.

² Idem, p. 8.

membres de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale misent sur une meilleure et plus grande utilisation des ressources humaines et structurelles en place. Ici, nous nous référons tout autant aux structures officielles et publiques, qu'aux MRC et municipalités, qu'aux organismes, associations, sociétés, groupes ou individus intéressés ou impliqués dans la protection, la sauvegarde, la mise en valeur ou la réaffectation de divers patrimoines, dont le patrimoine religieux. En effet, nous constatons la multiplicité des intervenants, des interventions, des niveaux et des outils et nous avons souvent le sentiment de développements éparpillés, non orientés et peu coordonnés. D'ailleurs, à cet égard, le Groupe-conseil présidé par monsieur Roland Arpin sur la Politique du patrimoine culturel du Québec présenté à madame Agnès Maltais alors Ministre de la Culture et des Communications du Québec en novembre 2000 précise qu'il « a déjà signalé que la multiplicité des organismes voués au patrimoine est un signe de vitalité, mais que, par ailleurs, leur action peut sembler parfois peu coordonnées. »³.

Force nous est de constater une grande similitude tant dans les valeurs, les principes et recommandations des commissions, études et rapports réalisés dans les années 2000.

Convertir et réaffecter

La problématique de conversion ou de réaffectation de bâtiments ne concerne pas uniquement les bâtiments du patrimoine religieux, mais d'autres bâtiments tels des écoles ou des industries. D'ailleurs, notre Conseil a acquis en 1985 l'un des trois éléments architecturaux d'un patrimoine industriel situé au cœur de Sherbrooke, le magasin général de la « Paton Company » dans le but avoué de sauvegarde et de protection. Nous y avons toujours fièrement pignon sur rue.

Quant aux initiatives de réaffectation de divers bâtiments religieux, nous avons tenté d'établir un premier relevé non exhaustif sur l'ensemble des territoires de regroupement de l'Estrie. En effet, comme la Commission, nous considérons que ce qui se fait sur le terrain peut certainement être un guide. Vous trouverez à l'Annexe 1 la liste des 34 bâ-

³ Le Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec présidé par monsieur Roland Arpin, Notre patrimoine, un présent du passé, novembre 2000, 17^e recommandation, p. 169.

timents identifiés répartis selon les territoires d'appartenance et les municipalités où ils sont localisés, ainsi que quelques tableaux permettant l'analyse suivante.

Ces 34 bâtiments servant en tout ou en partie à d'autres fins que celui du culte sont répartis dans 25 des 88 municipalités du territoire estrien soit dans plus du quart des municipalités et sur tous les territoires de regroupement de la région administrative.

On constate que 24 de ces bâtiments, soit plus de 70 %, ont des usages culturels d'autant plus que les lieux communautaires organisent très fréquemment des activités à caractère culturel et que les trois bâtiments transformés en restaurants offrent régulièrement des expositions d'arts visuels et à l'occasion des concerts.

Outre les bâtiments religieux à usage mixte (11) dont les propriétaires sont toujours les fabriques ou leurs équivalents anglophones, les nouveaux propriétaires des bâtiments religieux sont en grande partie des propriétaires privés (17). Six municipalités ont également acquis ce type de bâtiments à des fins culturelles ou sociales.

Là encore, nous considérons que si le Québec disposait d'une Politique globale du patrimoine, on y retrouverait plusieurs éléments de réponses recherchés par la Commission de la culture de l'Assemblée nationale. Le « Rapport Arpin » proposait aussi différentes mesures pour protéger ou conserver les patrimoines religieux, pour encadrer des consultations relatives aux patrimoines dont le patrimoine immobilier, pour le classement et les critères de classement ou encore pour la mise en place d'une politique qui favoriserait le recyclage d'édifices patrimoniaux, civils ou religieux ou encore quant aux rôles de différents intervenants.

Une initiative audacieuse et prometteuse

Le Conseil n'a pas à souligner l'impact des contraintes financières, mais il veut réaffirmer la force des actions concertées, des partenariats et des actions collectives. Nous portons ici à votre connaissance une initiative originale entre différents partenaires estriens sous la gouverne d'une entreprise privée en positionnement multimédia, Les Productions Multimage, établie à Sherbrooke depuis 1997 dans la production d'un Cédérom « *La Route des églises Trésors des Cantons* » mettant en valeur des églises de la grande région historique des Cantons-de-l'Est. Les partenaires associés à cette pro-

duction sont : le bureau régional de l'Estrée du ministère de la Culture et des Communications, Télé-Québec Estrée, le Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Voilà une initiative audacieuse et prometteuse quant à la mise en valeur et la diffusion des patrimoines.

Conclusion

C'est sous l'impulsion de ses interventions dans le champ du patrimoine que le Conseil de la culture de l'Estrée a choisi de participer à la consultation sur le patrimoine religieux du Québec que votre Commission a heureusement mis en marche au début de l'été.

Nous vous avons dit à quel point le sujet nous éveillait à des dimensions plus vastes et englobant le Patrimoine québécois dans son ensemble et nous avons insisté sur la nécessité que le Québec dispose d'une Politique globale du patrimoine.

Nous avons réaffirmé la grande importance que nous accordons aux ressources humaines et aux organisations quant à toute action collective rigoureusement et vigoureusement engagée.

Nous avons illustré certaines manières de faire de nos milieux quant à la réaffectation ou l'utilisation mixte de divers patrimoines religieux et éveillé votre attention sur une initiative menée par une entreprise privée en multimédia dans la mise en valeur et la diffusion d'informations sur certains patrimoines religieux de notre région.

Enfin, le Conseil de la culture de l'Estrée demeure un partenaire actif et responsable dans l'identification, la préservation, la sauvegarde, la mise en valeur, l'interprétation et la diffusion d'informations des patrimoines de notre région et il reste dans l'espérance d'une Politique culturelle globale du patrimoine québécois.

Des exemples de réaffectation et d'utilisation de divers bâtiments religieux en Estrie

MRC / VILLE	MUNICIPALITÉS	PROJETS
Asbestos	Asbestos	Église Saint-Aimé acquise par la municipalité et transformée en Bibliothèque municipale et centre d'accueil d'organismes culturels (histoire, minéralogie, archives, etc.)
Asbestos	Danville	Église autre que catholique acquise il y a quelques années et transformée en restaurant de fine cuisine Le temps des cerises
Asbestos	Saint-Joseph-de-Ham-Sud	L'église paroissiale achetée par une privée et transformée en Centre d'arts Rita Lafontaine (arts visuels, théâtre, ateliers, etc.)
Coaticook	Coaticook	Église Baptiste maintenant propriété privée
Coaticook	Coaticook	L'Église Sisco transformée en Pavillon des arts et de la culture
Coaticook	Dixville	Église Baptiste probablement acquise par le Centre Dixville Home à des fins institutionnelles
Coaticook	Dixville (hameau de Stanhope)	Église catholique Sainte-Suzanne acquise par un particulier et transformée en résidence privée
Coaticook	Saint-Malo	Acquisition du presbytère par deux particuliers, rafraîchissement et intention de produire des expositions en arts visuels occasionnellement
Coaticook	Saint-Venant-de-Paquette	Église-musée achetée par la municipalité et gérée par les Amis du Patrimoine ; lieu de diffusion reconnu
Granit	Lac-Mégantic	Chapelle Saint-Andrew transformée en restaurant
Granit	Lambton	Église Saint-Vital à usage mixte dont des spectacles occasionnels de levée de fonds
Granit	Piopolis	Église Saint-Zénon à usage mixte dont des concerts
Haut-Saint-François	Bury	Église Unie sert à l'occasion pour des concerts, des expositions d'arts visuels et de métiers d'art
Haut-Saint-François	Clifton	Église autre que catholique qui sert à l'occasion pour des expositions sur l'histoire de la municipalité
Haut-Saint-François	Cookshire-Eaton	Église autre que catholique à usage mixte; dont des concerts classiques environ 6 fois par année
Haut-Saint-François	Hameau de Gould à Sainte-Marguerite-de-Lingwick	Église Chalmers qui sert à l'occasion à des activités culturelles
Haut-Saint-François	Scotstown	Église catholique Saint-Alban déconsecrationnée, propriété de la municipalité et qui sert principalement comme salle de concert

MRC / VILLE	MUNICIPALITÉS	PROJETS
Memphrémagog	Eastman	Église catholique Saint-Édouard à usage mixte dont des concerts, des expositions et Les correspondances d'Eastman
Memphrémagog	Magog	Église méthodiste – 1881, transformée en salle de spectacle Le Vieux Clocher ; lieu de diffusion reconnu
Memphrémagog	North Hatley	Église Sainte-Élisabeth, autre que catholique à usage mixte
Memphrémagog	Stukley Sud	Église autre que catholique Saint-Matthieu acquise par la municipalité aux environs de 1995. Un Comité de l'église participe maintenant à l'animation du lieu : expositions d'arts visuels et de métiers d'art et chambre d'écriture dans le cadre des Correspondances d'Eastman
Sherbrooke (Ville)	Sherbrooke	Église Saint-Andrew, lieux de diffusion reconnu
Sherbrooke (Ville)	Sherbrooke	Église Saint-Colomban transformée en résidence
Sherbrooke (Ville)	Sherbrooke	Église Sainte-Thérèse acquise par un privé et transformée en Centre d'arts La Nef et Restaurant L'Olive bleue
Sherbrooke (Ville)	Sherbrooke	Le Vieux Clocher (Galt Ouest), église transformée en salle de spectacle ; lieu de diffusion reconnu
Val-Saint-François	Melbourne	Église Saint-Paul acquise par le Centre d'interprétation de l'ardoise et transformée en Musée et centre d'interprétation
Val-Saint-François	Racine	Usage occasionnel de l'église pour divers spectacles dont le concert Cors et orgue, la Chorale La Farandole, etc.
Val-Saint-François	Richmond	Ancien couvent transformé depuis plusieurs années en « Centre d'art de Richmond »
Val-Saint-François	Richmond	Église catholique Sainte-Bibiane, visites d'interprétation guidées
Val-Saint-François	Richmond	Église catholique Sainte-Famille vendue à un organisme communautaire pour servir à des organismes du milieu
Val-Saint-François	Saint-Claude	Église catholique Saint-Claude probablement acquise par la municipalité et transformée en centre communautaire
Val-Saint-François	Val-Joli	Église en voie d'acquisition par le groupe Jeunesse pour Jésus en vue d'être transformée en lieu d'accueil pour les jeunes, centre communautaire et culturel
Val-Saint-François	Windsor	Église acquise par un particulier et transformée en maison privée avec volonté d'en faire une galerie d'arts visuels
Val-Saint-François	Windsor	Église autre que catholique acquise par une corporation privée et transformée en centre d'art et de santé « Le Centre Unisson »

Répartition du nombre de bâtiments et du nombre de municipalités par territoire d'appartenance

MRC et Sherbrooke	Nombre de Bâtiments	Nombre de municipalités
MRC d'Asbestos	3	3
MRC de Coaticook	6	4
MRC du Granit	3	3
MRC du Haut-Saint-François	5	5
MRC de Memphrémagog	4	4
MRC du Val-Saint-François	9	5
Ville de Sherbrooke	4	1
TOTAUX	34	25

Répartition du nombre de bâtiments par types d'affectations

Affectations	Nombre de bâtiments
Centres d'arts et/ou culturels, Expositions, Concerts, Musées, Littérature, Bibliothèques, etc.	12
Usage mixte : culte et activités occasionnelles souvent culturelles	12
Résidences privées ou habitations institutionnelles	7
Centres communautaires	4
Restaurants	3